



La Lettre de Béruges

**Bonne Année
2018**



Voeux du maire

*Chers amis Bérugeois
et Bérugeoises,*

2017 est derrière nous, accueillons avec gourmandise cette nouvelle année 2018.

Pour Béruges, deux chantiers d'importance vont cadencer cette nouvelle année : les premiers coups de pelle de notre écohomeau et les premières réflexions publiques sur le réaménagement du centre-bourg. L'occasion aussi d'inaugurer les nouveaux aménagements sportifs aux Cours. Un combat sera aussi à mener : des nouvelles familles s'installent à Béruges et c'est une très bonne chose pour la commune. Les effectifs croissants de l'école en témoignent et nous devons nous mobiliser pour convaincre l'Inspection académique de réouvrir la sixième classe perdue en 2014.

L'ensemble du Conseil sera heureux de vous retrouver à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 27 janvier à 11h. Ce sera le moment de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les principales actions de l'année à venir. L'occasion enfin de partager le verre de l'amitié.

Au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des agents de la Commune, je vous adresse tous mes vœux de santé et de réussite pour une année 2018 remplie de petits bonheurs et de grandes satisfactions.

Votre Maire
Olivier KIRCH

Compte-rendu du Conseil municipal du 20 décembre 2017

► URBANISME

Vente du terrain écohomeau à Habitat de la Vienne

Le Conseil municipal du 4 juillet dernier a pris une délibération de principe pour confier à Habitat de la Vienne la réalisation de notre écohomeau en respectant l'esprit et le cahier des charges défini avec l'aide du cabinet Creham.

L'étape suivante est la vente formelle du terrain mobilisé pour le projet à Habitat de la Vienne. Conformément à la délibération de principe de juillet, le Conseil acte la vente du terrain aux conditions suivantes : terrain cadastré AH28 d'une surface de 40 152m² vendu 150 000 €.

Habitat de la Vienne prend en charge le remboursement à la commune de tous les frais d'étude et de viabilisation qu'elle a déjà engagés sur le projet. Ces frais s'élèvent à 79 742€.

Habitat de la Vienne s'engage à réaliser l'écohomeau en intégrant les contraintes et préconisations écologiques définissant le projet. Un règlement de lotissement validé par la Municipalité traduira ces éléments.

Habitat de la Vienne s'engage à réaliser 8 logements à loyer modéré mobilisant 4 des 40 parcelles à la vente.

C'est pourquoi le Conseil a donné un avis favorable à ce projet.

☛ Tournez la page pour lire la suite

Prochain Conseil municipal
► jeudi 25 janvier 20h30 - mairie

Commissions publiques - mairie

► Commission voirie

11/01 - de 20h à 22h

► Commission information

23/01 - 20h30

commission.information@beruges.fr

► Conseil Communal Jeunes

f.barre@beruges.fr

27/01 - de 10h30 à 12h

► Commission association

02/02 - 20h30

Présentation des vœux de la Municipalité

La Municipalité convie les
habitants de Béruges à
la cérémonie des vœux le

samedi 27 janvier à 11h,

dans la salle des fêtes Avinyonet.

Ce sera également l'occasion de
partager le verre de l'amitié





► GRAND POITIERS

Convention de Gestion de la Voirie pour l'année 2018

A partir du 1^{er} janvier 2018, la Communauté Urbaine de Grand Poitiers est censée réaliser toutes les missions d'entretien et d'aménagement de nouvelles voiries et éclairages publics pour l'ensemble des 40 communes. Pour Béruges, la charge financière payée à Grand Poitiers pour la réalisation de ces missions a été estimée à 107 578 € /an (55 427 € en entretien courant et 52 151 € en gros entretiens et nouvelles voiries).

Toutefois, Grand Poitiers n'est pas en mesure de réaliser l'entière de ces missions dès janvier sur toutes les communes, et en particulier pour les petites communes qui ont peu de personnels et donc n'ont pas souhaité les transférer à Grand Poitiers (ce qui est le cas pour Béruges). C'est pourquoi une convention de gestion est proposée à ces communes pour leur déléguer la réalisation partielle de ces missions. En résumé :

La commune conserve l'exécution des missions d'entretien de 1^{er} niveau des voiries dans les zones agglomérées (Centre-Bourg et La Torchaie). Grand Poitiers prend en charge l'entretien de toutes les autres voiries (y compris de 1^{er} niveau hors zones agglomérées), ainsi que tous les nouveaux aménagements.

En contrepartie, Grand Poitiers rembourse à la commune 80% des dépenses de personnels qui avaient été évaluées, soit 31 430 € /an.

Cette convention est financièrement avantageuse pour Béruges et permet de conserver en gestion un service de première intervention réactive sur les zones agglomérées. Cette convention a une durée d'un an.

Le Conseil approuve la signature de cette convention pour l'année 2018.

► PERSONNELS

Réformes du régime salarial de la fonction publique territoriale

En 2017, la Loi a modifié le régime salarial des agents de la fonction publique territoriale (donc des agents de Béruges) : 2 réformes successives ont été appliquées :

I - Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR)

Chaque agent de la fonction publique territoriale perçoit un salaire et des primes. Cette réforme PPCR vise à réduire le montant des primes au profit du salaire.

Ce transfert primes en salaire est avantageux pour les agents car leur retraite est principalement calculée sur la base de leur salaire et non sur leurs primes. Pour la collectivité, cela se traduit par une augmentation de la masse salariale car les cotisations sociales sont calculées sur la base du salaire et moins sur les primes.

2 - Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le RIFSEEP simplifie le régime indemnitaire de la fonction publique territoriale : la quasi-totalité des primes que pouvait percevoir un agent est remplacée par une seule prime fixe appelée IFSE (Indemnités de Fonction, Sujétion et Expertise). A cette prime fixe peut éventuellement s'ajouter une prime variable appelée CIA (Complément Indemnitaire Annuel). Les montants minimum et maximum annuels de ces primes sont définis selon les fonctions assumées par chaque agent au sein de la collectivité.

Le Conseil valide la configuration RIFSEEP suivante :

- L'IFSE de chaque agent est définie de façon à y intégrer toutes les primes qu'il touche aujourd'hui annuellement. Ainsi, aucun agent ne voit sa rémunération diminuer.
- Chaque année lors du vote du budget, le Conseil définira une enveloppe financière qui sera susceptible d'être distribuée aux agents via la CIA pour valoriser l'exécution de missions à caractère exceptionnel.

Cette refonte du régime indemnitaire n'entraîne pas d'augmentation mécanique significative de la masse salariale.

► VOIRIE

Carrefour de la route des Cours et de la D40

Le chantier d'aménagement du carrefour de la D40 avec la route des Cours est encore en chantier. Ce nouvel aménagement ne donne pas toute satisfaction et la municipalité entend les remarques de la population : la route est étroite et l'accotement autour du parking du cabinet médical est inadéquat et salit de boue toute la zone. C'est pourquoi de nouveaux aménagements vont être réalisés en début d'année : consolidation des accotements, limitation de la vitesse à 30Km/h et priorisation d'un sens de circulation.

Prochain Conseil municipal :
jeudi 25 janvier à 20h30



Le Local Jeunes se diversifie pour cette nouvelle année !

L'équipe d'animation proposera aux enfants, des activités variées sur le thème suivant :

« Un art oublié, revenu à la mode ! ».

Les enfants le pratiquent un peu partout, chez eux, à l'accueil de loisirs, sur les temps périscolaires.... Cet art est le pixel art. Découvrons ensemble son origine et les différentes formes qu'il peut prendre grâce à divers artistes !

Pour toute nouvelle inscription, nous vous rappelons qu'un dossier doit être rempli.

Nous accueillerons à partir du mercredi 10 Janvier, les enfants à partir de 5 ans et demi.

Les accueils des mercredis et des vacances scolaires se feront à la garderie au 2 rue François Albert. Les horaires d'accueil ne changent pas.

Les Ateliers Parents Enfants, feront leur grand retour !

Pour connaître les thèmes, les dates ou pour nous faire part d'idées, vous pouvez prendre directement contact avec l'équipe d'animation, par téléphone, par email ou en venant nous rencontrer au Local.

Nous remercions également, les familles ayant participé à notre questionnaire. A très bientôt ! **L'équipe d'animation**



Retrouvez toutes les dates des manifestations sur www.beruges.net, rubrique « Agenda »

- **12 janvier** : Cabaret d'impro - Salle des fêtes Avinyonet - Comité Béruges en Fêtes
- **20 janvier 10h30** : Chorale parents-enfants - salle Guillaume d'Aquitaine à Biard - Symphonie
- **26 janvier** : spectacle Cie Les Zigomatics - Salle des fêtes Avinyonet - APE
- **31 janvier** : Conférence historique - Salle des fêtes Avinyonet - Amis du Patrimoine de Béruges
- **9 février** : Carnaval et Bal - Salle des fêtes Avinyonet - APE
- **18 mars** : Projection film - Salle des fêtes Avinyonet - APE



Bibliothèque

Françoise Brousse 05 49 57 21 90
bibliotheque@beruges.fr



La bibliothèque est un lieu où l'on aime venir **chercher un livre, une bande dessinée, un magazine, un texte lu...** quelque chose de nouveau, d'indéfinissable, **quelque chose qui nous fait du bien !**

Alors pour cette nouvelle année, n'hésitez plus. **Venez, ou même,**

donnez rendez-vous à une amie, un ami...à la bibliothèque.

Et pourquoi pas, offrez-lui en cadeau l'adhésion ?

Ouverture : lundi de 16h à 17h30, mercredi de 16h à 18h, jeudi de 10h30 à 11h30, samedi de 10h à 12h.

Attention, pendant ces vacances, nous vous accueillerons uniquement **le samedi 6 janvier de 10h à 12h.**

A noter :

L'assemblée générale se déroulera le mercredi 31 janvier 2018 à 14h30 à la bibliothèque. Toutes les personnes intéressées par son fonctionnement sont cordialement invitées.

Tous les bénévoles vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année !



Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet 06 72 02 23 87
jumelage.beruges@laposte.net

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage se tiendra le **mercredi 17 janvier 2018 à 20h30**, salle Claudette. Vous êtes tous cordialement invités !



FEPS Musculation

Jean Marc Roy 05 49 58 24 48
jeanmarcroy@yahoo.fr

Suite au sondage réalisé en fin d'année, **le club musculation ouvre les matinées du mardi au vendredi de 9h30 à 12h.** Renseignements auprès de Jean-Marc Roy

Vie associative



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
<http://ape.beruges.fr>

L'APE de Béruges vous souhaite une Bonne Année 2018 ainsi que ses meilleurs vœux.

Afin de bien commencer l'année ensemble, nous vous invitons au spectacle de jonglerie "Une balle entre nous" de la compagnie les Zigomatics, **vendredi 26 janvier, à partir de 19h20, à la Salle des Fêtes Avinyonet.** Venez nombreux !



Nos prochains événements :

9 février : Carnaval de l'école avec son défilé, suivi d'un bal costumé, salle des fêtes Avinyonet

18 mars : Projection d'un film familial dans la salle Claudette.

27 mai : « Nettoyons la nature », grande opération de ramassage de déchets sur les chemins.

22 juin : Fête de l'école.



Comité Béruges en Fêtes

Dominique Bonnet

07 81 33 61 06

comiteberugesenfetes@gmail.com



Par la troupe Ligugéenne "Bouches @ oreilles"
Tarif : entrée gratuite - soirée au chapeau

Vie associative



Béruges Moto Club

Olivier Auger 06 76 18 74 76
olivier-auger@hotmail.fr

Une hivernale pour le BMC !

Les membres du BMC aiment bien les défis ! Le dernier en date : participer à une hivernale (**Concentration moto en hiver**), en l'occurrence celle du **plateau des mille vaches à Meymac en Corrèze**.

Mais le faire à moto nous semblait trop facile, **nous avons donc décidé de le faire en mobylette !**

Départ le samedi à 8h pour 12 heures de route et une arrivée tardive et froide, après quelques pannes provoquées par des mobylettes mal préparées ...



Encore une bonne expérience, qui nous a donné l'envie de recommencer, RDV en 2018. *Meilleurs vœux pour 2018 !*



FEPS Théâtre

Aline Marck 05 49 53 15 10
Aline.marck25@orange.fr

Cette année la troupe des farfadets de Béruges est divisée en 2 groupes, 14 enfants et 17 ados et, bien sûr, animés par Marina. Courant janvier février **un stage est envisagé avec un intervenant sourd et un interprète en langue des signes**, pour faire découvrir une autre dimension expressive du corps (communication gestuelle et non verbale) et compléter la formation de nos jeunes comédiens.

Le nouveau bureau est composé de : Aline Marck, présidente ; Catherine Champeau, trésorière ; Cécile Biraud, secrétaire et Sébastien Patrat, secrétaire.



FEPS Sophrologie

Bernadette BAUDOUIN
06 81 50 98 11

L'association vous propose **3 jours de stage « La famille ! »**, animé par **Éliane Laxague**, salle Claudette, les **4, 5, 6 mai 2018 de 9h à 16h (vendredi) et 17h (samedi et dimanche)**. Repas du midi pris en commun et sorti des sacs.

Date limite des inscriptions : 7 avril

Aucun prérequis nécessaire. Groupe : 16 personnes maximum. **Coût : 150€.**

60€ (Arrhes) à envoyer avec l'inscription à Martine Robin-Gervais, 1 Le Mélier, 86470 Montreuil-Bonnin.



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON
philou.fillon@orange.fr

Le 24 novembre, s'est déroulée l'assemblée générale de BSN. Un bon moment pour faire un point sur les activités du club.

Le 16 décembre, BSN a participé à la course des pères Noël de St Benoît, sous le soleil, toujours dans l'esprit festif, en poussant son traîneau rempli d'enfants et de bonbons.



Au programme 2018, entre autres :

- l'organisation du **trail de l'Oppidum à Béruges, le 22 avril 2018**, en collaboration avec plusieurs associations de la commune ;
- la sortie club qui se déroulera cette année le week-end de la pentecôte (18, 19 et 20 mai 2018) autour du lac de Guerlédan en Bretagne.

Les ingrédients du club restent inchangés : convivialité et course à pieds.

Alors, si vos pieds vous démangent et que vous aimez vous amuser, n'hésitez pas à nous rejoindre. **Quelles que soient vos capacités dans l'un ou l'autre de ces domaines, vous y serez toujours bien accueillis !**

FEPS Section Jardinage

L'association FEPS Jardinage vous invite à une réunion, le **19 janvier 2018 à 20h**, salle Claudette.



L'objectif est que les **membres se rencontrent, échangent des idées et apportent des projets**. Pour ceux qui souhaitent **échanger leurs plans et leurs graines**, car lorsque 2 ou 3 jardiniers perdent une espèce, elle est perdue à jamais (du vécu !).

Partager ses pratiques de jardinage est une richesse, au sein de notre commune ! Les novices trouveront le soutien des plus anciens jardiniers. Un nouveau bureau sera élu.

En projet sur notre parcelle : l'installation d'un herbier, ayant pour but de gérer les maladies ainsi que les insectes.

N'hésitez pas à contacter **Joel Gaschet : 07 68 16 23 49**
joel.gaschet@free.fr



Amis du Patrimoine de Béruges

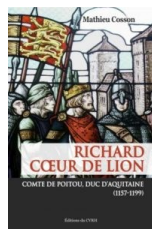
Benoît Audierne
audiernebnts@hotmail.fr
museeberuges@gmail.com

L'association des Amis du Patrimoine de Béruges est heureuse de proposer **une conférence le mercredi 31 janvier à 20h30 dans la salle des fêtes Avinyonet** sur :

« Les Plantagenets et le Poitou 1152-1242 »

Par **Mathieu Cosson, doctorant en Histoire à l'Université de Poitiers.**

Du mariage d'Aliénor à la défaite de Taillebourg, retrouvez les hauts faits d'armes de Richard Cœur de Lion, les déboires de Jean Sans Terre et les incursions françaises de Philippe Auguste et de ses descendants.



A l'issue de la Conférence, Mathieu Cosson dédicacera son ouvrage.

Entrée libre

Pour plus d'informations, joindre le musée par mail ou par téléphone : **07 67 10 86 53**



FEPS VTT & Cyclotourisme « Les Castors de Béruges »

Fabien Dugrillon 06 21 59 88 12

La 22^{ème} randonnée de la Bérugeoise a eu lieu le 5 novembre sous un temps magnifique, avec près de 1530 randonneurs (580 vététistes et 950 marcheurs).

Grâce aux autorisations exceptionnelles de passer dans les propriétés privées, nous avons pu proposer de nouveaux circuits qui ont été très appréciés.

Les Castors et la Chenille remercient tous leurs bénévoles et ceux des autres associations (BSN, Béruges en Fêtes, Valboivre), la municipalité qui a offert le vin d'honneur servi par le Bar du Coin.



Merci aux Bérugeois et Bérugeoises qui ont randonné. Rendez-vous le 4 novembre 2018 pour la 23^{ème} édition !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre tous les dimanches matin à 9 h au stade Paul Mullon.

Nous vous souhaitons une bonne année 2018. Et bons chemins...

Vie associative



Foyer d'éducation Populaire et Sportif

Fabien Dugrillon 05 49 18 00 25

Le FEPS a 40 ans !

Le Foyer d'Éducation Populaire et Sportive a été créé en janvier 1978.

Initialement il ne comptait que 2 sections : la Danse et la Coopérative scolaire.

Peu à peu, d'autres associations se sont ajoutées pour arriver, à ce jour, à 14 sections :

Arts créatifs - Club photo - Cyclo et VTT - Danse (Modern jazz, ADR et danse classique) - Danses traditionnelles - Gymnastique d'entretien (Step, gym et Pilates) - Jardinage - Judo et Ju jitsu - Musculation - Patchwork - Pétanque - Randonnée pédestre - Sophrologie - Théâtre

En chemin, certaines sections ont disparu :

Association de distractions des enfants, Section tennis, Club de jeunes, Chorale - Musique, Trompes de chasse, Section cinéma

Toutes ces sections sont portées par des présidents (es), des trésoriers(ères), des secrétaires bénévoles et des bénévoles actifs.

Pour gérer le « comité directeur », il y a également un président, des trésorières et secrétaires, tous bénévoles.

Michel Proust a été le président-créateur jusqu'en 2005, **Thierry Pintureau** prend alors la suite jusqu'en 2011.

Fabien Dugrillon, président depuis 6 ans, a annoncé il y a un an son souhait de se retirer de ce poste à la prochaine assemblée générale, en octobre 2018.

Toute personne motivée sera accueillie à bras ouverts ! N'hésitez pas.

Pour marquer ses 40 ans, le Conseil d'Administration du FEPS, composé des membres du comité directeur et de 2 représentants de chaque section, a décidé d'**organiser une manifestation le 22 septembre 2018.**

Nous vous en dirons plus dans les prochaines *Lettres de Béruges*.

Le FEPS est heureux de vous souhaiter une bonne année 2018 !

Succès pour la soirée « Jeux de société » organisée le 9 décembre dernier par le Conseil des jeunes au Bar du coin !



Portrait

Pascal Valleau

Pascal Valleau est né à Poitiers en 1970, d'une famille bérugéoise depuis plusieurs générations : **son grand-père et son père ont tenu la ferme de la Nalière, entre le Pin et Vauvinard**, aujourd'hui, sa sœur a pris la relève.

Après l'école Alléaume où Marie-France Brunet lui a appris à lire, Pascal est allé au collège de la Providence à Poitiers puis au lycée Cloche-Perse.

Son baccalauréat en poche, il a fait un IUT en Gestion des Entreprises et Administration (GEA) à Limoges puis une formation commerciale à Poitiers. Ses études l'amènent à travailler tout d'abord dans la grande distribution puis dans le secteur bancaire en tant que conseiller agricole.

En janvier 2009, il reprend **l'entreprise « Aquitaine Cheval »** avec l'idée d'allier son métier et sa passion : le cheval. En effet, il pratique depuis longtemps l'équitation, au centre équestre de la Gouraudière (à Vouneuil-sous-Biard), géré par une association qu'il présidera pendant 8 ans.

Son activité professionnelle est double : il est à la fois agriculteur et chef d'entreprise, près de la ferme familiale. Sur une vingtaine d'hectares, il élève des chevaux destinés au saut d'obstacle et au concours complet.

Parmi ses chevaux, certains ont remporté des concours internationaux : une de ses juments a été championne de France amateur I élite – et un cousin d'une jument poulinière a été médaillé lors des jeux olympiques de Rio !



Pour en arriver là, Pascal fait de la sélection principalement avec l'espèce « selle français ».

Par ailleurs, il gère son entreprise « Aquitaine Cheval » qui livre en matériel de maréchalerie environ 200 clients, principalement des maréchaux-ferrants situés dans le Sud-Ouest de la France. **Il emploie une assistante commerciale et prend en charge, chaque année, des apprentis BTS.**

Une des missions qu'il confie à ces derniers est d'organiser des journées de formation pour les maréchaux-ferrants français et étrangers, à l'école de maréchalerie de Limoges ou à Toulouse où se trouve un des deux hôpitaux équins français. Durant ces formations, des maréchaux et des vétérinaires spécialisés dans certaines pathologies du cheval partagent leurs savoirs.



Pour l'avenir, Pascal construit des box afin de pouvoir employer un cavalier qui préparera ses chevaux aux concours, à Béruges. Il continuera à suivre assidûment les compétitions de ses chevaux et nous lui souhaitons de nombreuses victoires !

La jument Perronne Nalière

Information



Résidence le Logis des Cours Les enfants de Béruges et les résidents réunis autour de chants de Noël

Ce jeudi matin du 21 décembre 2017, les résidents du Logis des Cours ont accueilli les enfants des deux classes maternelles de Béruges pour un temps d'échange.

Les enfants et leurs maîtresses, venus à pied depuis l'école, ont été chaleureusement reçus par des résidents attentifs et heureux de leur venue.

Des chansons de Noël et des décorations ont été présentées par les enfants puis, à leur tour, certains résidents ont repris des chants de Noël populaires.

Ce moment favorisant les échanges intergénérationnels fut très positif pour les maîtresses et l'équipe de la résidence, il contribue au maintien du lien social et au développement de l'ouverture sur l'extérieur. De prochains échanges

sont envisagés pour 2018, notamment à l'occasion de Pâques ou lors de la Kermesse de l'Ecole.



Annonce

Marlène DADU

Réflexologie plantaire à Béruges - Séances
- adultes : 1h15
- enfants (- de 10 ans) : 45mn
Chèques cadeaux disponibles

07 82 92 15 03

**Bonne Année
2018**

